



Le 25 juillet 2017

L'honorable Wayne Easter, député (Malpeque)
Président, Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Consultation prébudgétaire 2018

Monsieur le Président,

La National Marine Manufacturers Association (la NMMA) du Canada est l'association nationale qui représente le secteur de la navigation de plaisance au pays. Les sociétés membres de la NMMA produisent plus de 80 % des bateaux, des moteurs, des remorques, des accessoires et de l'équipement utilisés par les plaisanciers en Amérique du Nord. Notre association, qui représente près de 100 membres au Canada et plus de 1 300 aux États-Unis, s'est engagée à développer ce secteur par le biais d'un dialogue en matière de politique publique avec le gouvernement, d'initiatives liées à des études de marché, de communications concernant l'assurance de la qualité des produits et le marketing ainsi que de programmes de sensibilisation du public. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.nmma.ca [EN ANGLAIS SEULEMENT].

Le secteur de la navigation de plaisance contribue considérablement à l'économie canadienne, générant des revenus de 10 milliards de dollars ainsi qu'un PIB de 5,6 millions de dollars et employant 75 000 personnes partout au Canada. Les ventes de nouveaux bateaux et moteurs au Canada ont totalisé 2,3 milliards de dollars en 2016; environ 43 % des Canadiens ont fait de la navigation l'année dernière et le Canada compte quelque 8,6 millions de bateaux en usage. En outre, notre secteur contribue grandement au marché d'exportation canadien, générant plus de 200 millions de dollars de ventes internationales.

Au nom des membres de la NMMA partout au Canada, j'ai le plaisir de présenter les recommandations suivantes pour examen dans le cadre des consultations du Comité permanent des finances de la Chambre des communes en prévision du budget fédéral de 2018.

- 1. Investir dans l'infrastructure :** Le financement destiné à l'amélioration de l'infrastructure dans des endroits comme les parcs, les voies navigables locales et les ports est d'une grande importance pour la NMMA et ses membres. L'investissement dans l'infrastructure visant à faciliter l'accès à l'eau pour les plaisanciers (plus de rampes de mouillage et de cales dans les marinas là où l'environnement le permet) ne fera que favoriser la croissance de notre secteur et aidera d'autres secteurs qui s'appuient sur lui. Les possibilités de financement visant à promouvoir le secteur de la navigation de plaisance et les membres de la NMMA sont aussi importantes.

La NMMA soutient l'amélioration de l'infrastructure maritime et des voies navigables par Parcs Canada, qui fait partie des priorités d'investissement du gouvernement fédéral. Comme vous le savez peut-être, en avril 2017, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 330 millions de dollars pour réhabiliter l'infrastructure de la voie navigable Trent-Severn. Ce type d'investissement est essentiel pour assurer la pérennité et la croissance du secteur de la navigation de plaisance à long terme.

- 2. Optimiser l'accès aux eaux pour les Canadiens :** La NMMA Canada soutient les mesures prises par le gouvernement fédéral pour maintenir la durée de la saison et des heures d'exploitation de Parcs Canada, en particulier sur le canal Rideau et la voie navigable Trent-Severn. Ces mesures sont essentielles au maintien du secteur de la navigation de plaisance et de nombreuses entreprises, y compris des marinas, des exploitants d'entreprises touristiques et des hôtels, qui s'appuient directement et indirectement sur de telles initiatives.

La NMMA Canada espère que ce type d'initiative demeurera en vigueur et que les investissements financiers continus dans les marinas et les rampes de mouillage seront maintenus afin de faciliter l'accès aux voies navigables canadiennes pour les plaisanciers. Un moyen d'y parvenir serait de veiller à ce que les droits recueillis à ces endroits soient utilisés pour stimuler l'économie et soutenir le secteur. Les droits d'accès pour les embarcations sont aussi importants pour permettre aux Canadiens de continuer de naviguer. Les droits d'éclusage et d'amarrage doivent demeurer raisonnables pour continuer d'attirer les plaisanciers. Parcs Canada a aidé à attirer un plus grand nombre de personnes sur les cours d'eau grâce à son permis d'éclusage saisonnier 2017 gratuit dans le cadre de Canada 150 et la NMMA souhaite féliciter le Ministère pour avoir rendu cette initiative possible.

Notre industrie a aussi salué l'annonce récente par le premier ministre Justin Trudeau, la première ministre de l'Ontario Kathleen Wynne et le maire de Toronto John Tory d'un investissement conjoint de 1,185 milliard de dollars pour l'assainissement et le réaménagement du secteur riverain de Toronto. Nous pressons le gouvernement d'envisager l'amélioration de la navigation de plaisance et l'accès à celle-ci dans le cadre de cette initiative, qui pourrait comprendre des projets comme l'ajout de nouveaux quais, de rampes de mouillage et d'aires d'amarrage pour les plaisanciers qui souhaitent profiter du secteur riverain au centre-ville de Toronto.

- 3. Soutenir le secteur du tourisme canadien :** À mesure que la Nouvelle vision du tourisme du Canada progresse, nous comptons donner notre avis sur la valeur et l'importance de la navigation de plaisance en ce qui a trait aux priorités de la Vision énoncées, entre autres des activités de marketing et de soutien plus dynamiques et soutenues pour les entreprises et exploitants canadiens du tourisme, qui s'efforceront d'innover ainsi que de mettre à jour et de rehausser leur offre de produits et services.

Le secteur de la navigation de plaisance soutient non seulement le secteur du tourisme canadien, mais aussi l'économie canadienne en général. Une récente étude réalisée par Statistique Canada a conclu qu'au total, les plaisanciers ont dépensé 7,4 milliards de dollars pendant leurs excursions en bateau. Les Canadiens dépensent en moyenne 400 \$ par excursion et les visiteurs étrangers, 2 750 \$. Bien que ces dépenses puissent être attribuées aux retombées économiques du secteur touristique dans son ensemble, qui comprend le logement, le transport, les aliments et les boissons, etc., la navigation fait partie des plus importants attraits qui encouragent les Canadiens et les visiteurs étrangers à voyager au Canada.

La NMMA croit qu'il est essentiel de poursuivre la promotion des voies navigables canadiennes et de la navigation de plaisance, ce qui aura une incidence positive sur l'économie du pays. La NMMA croit aussi qu'il faut continuer de soutenir la navigation de plaisance au moyen de programmes fédéraux de financement, d'initiatives stratégiques, de la participation du secteur du tourisme aux missions économiques gouvernementales et de l'harmonisation de la réglementation.

- 4. Harmonisation du commerce et de la réglementation :** La NMMA encourage l'élimination des obstacles au commerce qui empêchent les fabricants canadiens de bateaux de plaisance d'exporter leurs produits de première qualité. La NMMA appuie le gouvernement fédéral dans la poursuite de son dialogue ouvert avec les États-Unis afin de s'assurer que des possibilités de croissance sont offertes aux fabricants ainsi qu'aux importateurs et aux distributeurs dans le cadre de la renégociation de l'ALENA. Les obstacles aux échanges commerciaux auront des conséquences négatives sur le commerce nord-américain et c'est pourquoi la NMMA croit que le Canada et les États-Unis doivent établir des règles équitables pour tous pendant la renégociation de l'ALENA.

Dans les dernières années, la NMMA a reçu du financement du programme « Opportunités mondiales pour les associations » du gouvernement du Canada, relevant d'Affaires mondiales Canada. Grâce à ce programme, les membres de la NMMA Canada ont eu l'occasion de promouvoir leurs entreprises à l'étranger et ont constaté que des marchés inédits comme l'Australie, la Chine et les Émirats arabes unis sont impatients d'avoir accès à des produits nautiques récréatifs fabriqués au Canada.

La NMMA souhaite aussi l'harmonisation de la réglementation pour tous les moyens de transport (y compris le transport maritime), ce qui entraînera une plus grande productivité et des possibilités commerciales transfrontières pour notre secteur, mais aussi pour bien d'autres. Elle favorisera également la création d'emplois pour les Canadiens.

- 5. Bateaux abandonnés et épaves :** La NMMA appuie le programme de Transports Canada (TC) qui facilite l'élimination des bateaux abandonnés et des épaves. Nous croyons que les propriétaires des bateaux devraient être tenus responsables des coûts associés à leur nettoyage. Il est possible d'y parvenir en améliorant l'exactitude de l'identification du

propriétaire du bateau ainsi qu'en promouvant l'éducation et les activités de sensibilisation dans l'objectif d'informer les propriétaires de leurs responsabilités. La NMMA espère collaborer avec tous les ordres de gouvernement pour encourager le nettoyage des petits bateaux hautement prioritaires et adopter une approche plus proactive en ce qui a trait aux bateaux dangereux. Nous croyons qu'il faut rédiger une liste des bateaux problématiques afin d'une part, de comprendre la portée, l'ampleur et les risques associés à ce problème, et d'autre part, d'aider Transports Canada dans ses efforts.

- 6. Coopération en matière de réglementation de Transports Canada :** La NMMA collabore étroitement avec le personnel de Transports Canada pour de nombreux projets. Un projet précis qui a été retardé en raison de contraintes budgétaires à TC est particulièrement intéressant pour les fabricants de bateaux nord-américains. Il s'agit d'une entente entre TC et la NMMA misant sur les fondements de la collaboration décrits dans le mandat du groupe de travail sur le transport maritime du Conseil de coopération en matière de réglementation (CCR), qui est axé sur l'harmonisation de l'environnement réglementaire entre le Canada et les États-Unis en renforçant la collaboration technique, l'acceptation mutuelle des normes et le partage du travail. Nous attendons depuis un certain nombre d'années que TC mette en œuvre cet accord, qui accepterait les rapports d'inspection des bateaux de la NMMA comme solution de remplacement des exigences relatives à la construction de TC. Ainsi, TC n'aurait plus à se charger de gérer ces exigences, le gouvernement économiserait de l'argent et les normes de construction seraient renforcées, puisque notre programme de certification est très respecté. Nous demandons instamment au gouvernement d'aller de l'avant avec cette initiative cruciale soutenant les travaux du CCR.
- 7. Carburant à l'éthanol – E15 :** La NMMA et le secteur de la navigation de plaisance soutiennent les carburants renouvelables ainsi que l'innovation dans l'approvisionnement en carburants et ils encouragent les politiques de conservation rationnelles afin de protéger les terres et les voies navigables du Canada. En ce moment, aux États-Unis, une des principales préoccupations du secteur de la navigation de plaisance concerne la Renewable Fuel Standard (norme sur les carburants renouvelables) et plus précisément, l'utilisation de carburants E15 sur le marché. L'E15 est un carburant contenant 15 % d'éthanol par volume. L'arrivée de l'E15 est une grande source d'inquiétude pour le secteur de la navigation de plaisance, car il a été prouvé qu'il pourrait mettre en danger la sécurité des plaisanciers et nuire à la performance des bateaux.

La possibilité pour les consommateurs d'utiliser un carburant composé de plus 10 % d'éthanol dans leur bateau est néfaste pour le secteur de la navigation de plaisance, un moteur important de l'économie dans de nombreuses régions du pays. De sérieux doutes bien documentés sur le plan de la sécurité humaine, de l'environnement et de la technologie ont été soulevés quant à l'utilisation de mélanges contenant plus de 10 % d'éthanol dans les réservoirs et les moteurs des bateaux de plaisance. La NMMA a effectué un certain nombre de tests pour prouver ce fait et aller de l'avant. Elle aimerait participer au débat concernant la politique sur les carburants renouvelables afin d'informer les gens des effets nuisibles de l'E15 pour le moteur de leurs



véhicules hors route et de leurs bateaux avant qu'ils remplissent leurs réservoirs.

8. Aires marines protégées (AMP) : Comme le gouvernement fédéral envisage d'étendre les AMP, la NMMA espère que les points suivants seront pris en compte et que des mesures législatives seront adoptées :

- a. la NMMA soutient pleinement des politiques respectueuses de l'environnement pour protéger le patrimoine canadien et les superbes voies navigables du Canada;
- b. les parcs nationaux et les aires marines de conservation sont des points d'accès importants pour plus de 12 millions de plaisanciers canadiens adultes;
- c. les eaux gérées par le gouvernement fédéral doivent être préservées pour que la population puisse en faire usage et en profiter;
- d. les visites portent leurs fruits! La navigation et la pêche contribuent grandement à l'économie locale et un accès fiable augmente les visites dans nos parcs et nos aires de conservation.

Au cours des années précédentes, j'ai eu l'honneur de comparaître devant votre Comité (à Toronto ou à Ottawa) afin de vous présenter en personne les recommandations prébudgétaires de la NMMA. Vous pouvez me joindre directement à l'adresse sanghel@nmma.org ou par téléphone, au 905-951-4048.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à nos recommandations et je vous souhaite, ainsi qu'à vos collègues du Comité, la meilleure des chances dans vos délibérations.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

[SIGNATURE]

Sara Anghel
Directrice exécutive
National Marine Manufacturers Association (Canada)